



« PORTRAIT DE TERRITOIRE INONDATION »

SYNTHÈSE D'UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS



RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

La Mission interrégionale « inondation arc méditerranéen » (MIIAM) de la DREAL de zone de défense et de sécurité Sud, en collaboration avec les 4 Agences Régionales de Santé (ARS) de sa zone d'action, a souhaité s'appuyer sur le CEREMA et le CYPRES afin de :

- caractériser l'exposition aux risques d'inondation des EHPAD de l'arc méditerranéen,
- identifier des bonnes pratiques dans ces établissements en matière de réduction de la vulnérabilité,
- conduire une démarche test de diagnostic de vulnérabilité sur quelques établissements,
- formuler des recommandations à destination des gestionnaires et des services de l'État.

Afin de disposer d'éléments quant à la conscience et à la prise en compte du risque d'inondation au sein des EHPAD, mais également d'identifier les bonnes pratiques en matière de gestion de ce risque, une enquête a été décidée. Diffusée par les ARS et leurs représentations départementales auprès des directeurs d'établissement, elle a été réalisée sur les mois de mars et avril 2021 à l'aide d'un questionnaire web développé à cet effet par les partenaires de l'étude.

Sur les 690 établissements contactés, 33 % ont répondu à l'enquête. Les résultats montrent la nécessité de travailler à la sensibilisation et à l'accompagnement des gestionnaires des EHPAD pour contribuer à l'amélioration de la connaissance et de la prévention des risques d'inondation, mais aussi de la préparation à la gestion de crise. La caractérisation de la vulnérabilité aux inondations des EHPAD est encore en devenir et suscite l'intérêt des gestionnaires qui sollicitent un accompagnement en la matière. Certains gestionnaires d'EHPAD se sont déjà engagés dans des démarches de gestion des risques et sont prêts à les partager au sein des communautés professionnelles.

Les résultats de ce questionnaire confirment également la pertinence de la démarche et des livrables (outil cartographique, portrait de territoire et cahier d'auto-évaluation) prévus par la MIIAM et ses partenaires dans le cadre de l'étude conduite en 2021 sur l'exposition des EHPAD aux risques d'inondation sur l'arc méditerranéen.



CHIFFRES CLÉS

Zone d'étude

23 départements

1586 EHPAD dont :

- 692 dans EAIP (dont 483 à capacité > 50 résidents)
- 515 dans AZI
- 324 dans PPRi

Questionnaires

692 questionnaires envoyés 1 mois de délai (8 mars / 8 avril 2021)

449 réponses dont 219 exploitables (32%)

Taux de réponse différent suivant département de – de 5% à + de 50%
40 % en PACA, 35% en Occitanie, 100% en Corse

Structure

16% de **plain-pied**

70% ont des **résidents en RdC**

30% possèdent un **niveau refuge**

Administration : 80% en RdC (dont 60% ont accès aux données depuis l'extérieur)

Pharmacie/réserves : 50% en ss/sol

Seulement **20%** ont leur **réseau électrique secours**

60% sont **autonomes en eau potable**

Inondation

17% ont été **impactées par des inondations passées** (dans les 30 dernières années)

50% ont **conscience du risque**

30% estiment que leurs **voies d'accès** seront **non praticables**

Gestion « crises »

90% ont **Plan Bleu**, parmi eux, **40%** **volet inondation**

Seuls 30% ont **plan d'évacuation et/ou mise à l'abri** des résidents

Très peu de diagnostics de vulnérabilité => 2/3 sont favorables

Très peu participent à des exercices (2% environ)

SOMMAIRE

4	●	CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE
5	●	ÉLABORATION ET ENVOI DU QUESTIONNAIRE
5	●	STRUCTURE DU QUESTIONNAIRE
5	●	DIFFUSION DU QUESTIONNAIRE
5	●	RÉSULTATS
5	●	IDENTITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RÉPONDANTS
7	●	CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS RÉPONDANTS
8	●	EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS
9	●	RETOUR D'EXPÉRIENCE DES INONDATIONS PASSÉES
10	●	PLAN BLEU ET DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE
10	●	BONNES PRATIQUES
10	●	DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ
11	●	CONCLUSIONS
12	●	ANNEXES

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

Le territoire de l'arc méditerranéen est exposé à un risque de violentes pluies orageuses pouvant déverser en quelques heures l'équivalent de plusieurs mois de précipitations.

Lors d'événements majeurs passés (ex : Alpes-Maritimes en octobre 2015 et octobre 2020 et Aude en octobre 2018), certains établissements sanitaires, dont des EHPAD, ont été fortement impactés occasionnant des victimes (immédiates ou quelques jours-semaines après les événements du fait notamment du choc post-traumatique) parmi leurs résidents.

En 2019, une étude, non publiée, à la demande de la DGPR concernant l'exposition des EHPAD en zone inondable sur la France entière a montré que parmi les établissements les plus exposés, la moitié se situait sur l'arc méditerranéen et pouvaient être exposés à des pluies intenses et/ou à des crues rapides.

Partant de ce constat, la Mission interrégionale « inondation arc méditerranéen » (MIIAM) de la DREAL de zone de défense et de sécurité Sud, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de la Région PACA (en tant qu'ARS de zone Sud), a souhaité s'appuyer sur le CEREMA et le CYPRES afin de :

- caractériser l'exposition aux risques d'inondation des EHPAD de l'arc méditerranéen,
- identifier des bonnes pratiques dans ces établissements en matière de réduction de la vulnérabilité,
- conduire une démarche test de diagnostic de vulnérabilité sur quelques établissements,
- formuler des recommandations à destination des gestionnaires et des services de l'État.

Cette démarche est conduite dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie zonale « inondation » 2019-2021 et du plan d'actions 2020 et 2021 de la MIIAM (Axe II « Développer le partage d'expérience et la montée en compétences des acteurs » – Objectif 2 « Favoriser le partage d'expérience, les synergies et les démarches partenariales »).

Elle est réalisée en lien et avec le soutien de la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) du Ministère de la Transition Écologique (MTE).

Les objectifs de l'étude sont les suivants :

- Caractériser plus finement l'exposition aux risques d'inondation des EHPAD de l'arc méditerranéen ;
- Identifier des bonnes pratiques dans ces établissements en matière de prévention des risques d'inondation (anticipation, réduction de la vulnérabilité, organisation et préparation à la crise, information des résidents et des familles...) et les partager sur l'arc méditerranéen ;
- Conduire une démarche test de diagnostic de vulnérabilité sur 4 établissements afin d'identifier les facteurs de vulnérabilité clés et de sensibiliser les gestionnaires sur ces fragilités potentielles mais également de tester le caractère opérationnel d'un cahier d'auto-évaluation ;
- Aider les directeurs et gestionnaires d'établissement à mieux auto-évaluer leur vulnérabilité.

La caractérisation de l'exposition aux risques d'inondation des EHPAD a été réalisée et présenté au sein d'un portrait de territoire « EHPAD et Inondation » publié en avril 2021 (voir sur <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/ehpad-et-risques-d-inondation-r2781.html>) Ce portrait présente des indicateurs clés et constitue un diagnostic utile à destination de l'ensemble des acteurs locaux (gestionnaire d'établissement, ARS, services de l'État, collectivités, services de secours...). Il constitue le socle d'une prise de conscience, d'une démarche de partage et de réflexions visant à améliorer la prévention des risques d'inondation au sein des EHPAD. Ce portrait montre notamment que :

- l'arc méditerranéen dispose de 1 593 EHPAD répartis sur l'ensemble du territoire. Les plus grandes villes de la zone concentrent le plus d'établissements.
- sur les 1 593 EHPAD, tous ne sont pas situés en zone inondable et le nombre de bâtiments exposés varie en fonction de la donnée inondation utilisée : 692 établissements sont situés dans l'Enveloppe approchée des inondations potentielles (EAIP), 512 dans l'Atlas des Zones Inondables (AZI) et 321 dans les Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI).

Afin de disposer d'éléments quant à la conscience et à la prise en compte du risque d'inondation au sein des EHPAD, mais également d'identifier les bonnes pratiques en matière de gestion de ce risque, une enquête a été décidée. Diffusée par les ARS et leurs représentations départementales auprès des directeurs d'établissement, elle a été réalisée sur les mois de mars et avril 2021 à l'aide d'un questionnaire web développé à cet effet par les partenaires de l'étude.

L'analyse des résultats fait l'objet de la présente synthèse anonymisée.

ÉLABORATION ET ENVOI DU QUESTIONNAIRE

○ Structure du questionnaire

Le questionnaire, fourni en annexe 1, a été bâti en 8 groupes de questions

- Fiche de l'établissement
- Caractéristique de ce dernier
- Exposition aux risques naturels
- Retour d'expérience des inondations passées
- Plan bleu et dispositif de prévention et de gestion de crise
- Bonnes pratiques
- Diagnostic de vulnérabilité
- Pour aller plus loin

○ Diffusion du questionnaire

L'envoi du questionnaire, accompagné du flyer de présentation de l'étude présenté en annexe 2, été réalisé par les ARS et leurs délégations auprès des gestionnaires d'établissements situés dans l'EAIP (692 EHPAD sur les 23 départements considérés). Un premier envoi a été réalisé le 8 mars 2021. Il a été suivi d'une relance deux semaines après.

RÉSULTATS

Les résultats présentés ci-après sont issus des retours obtenus jusqu'au 8 avril 2021, soit sur une durée de consultation d'un mois. Pour autant, les partenaires de l'étude ont décidé de maintenir le questionnaire ouvert jusqu'en fin d'année afin de recueillir d'éventuelles réponses complémentaires, à l'occasion de la diffusion du portrait de territoire précité et de l'outil de cartographie interactive à partir de mai 2021.

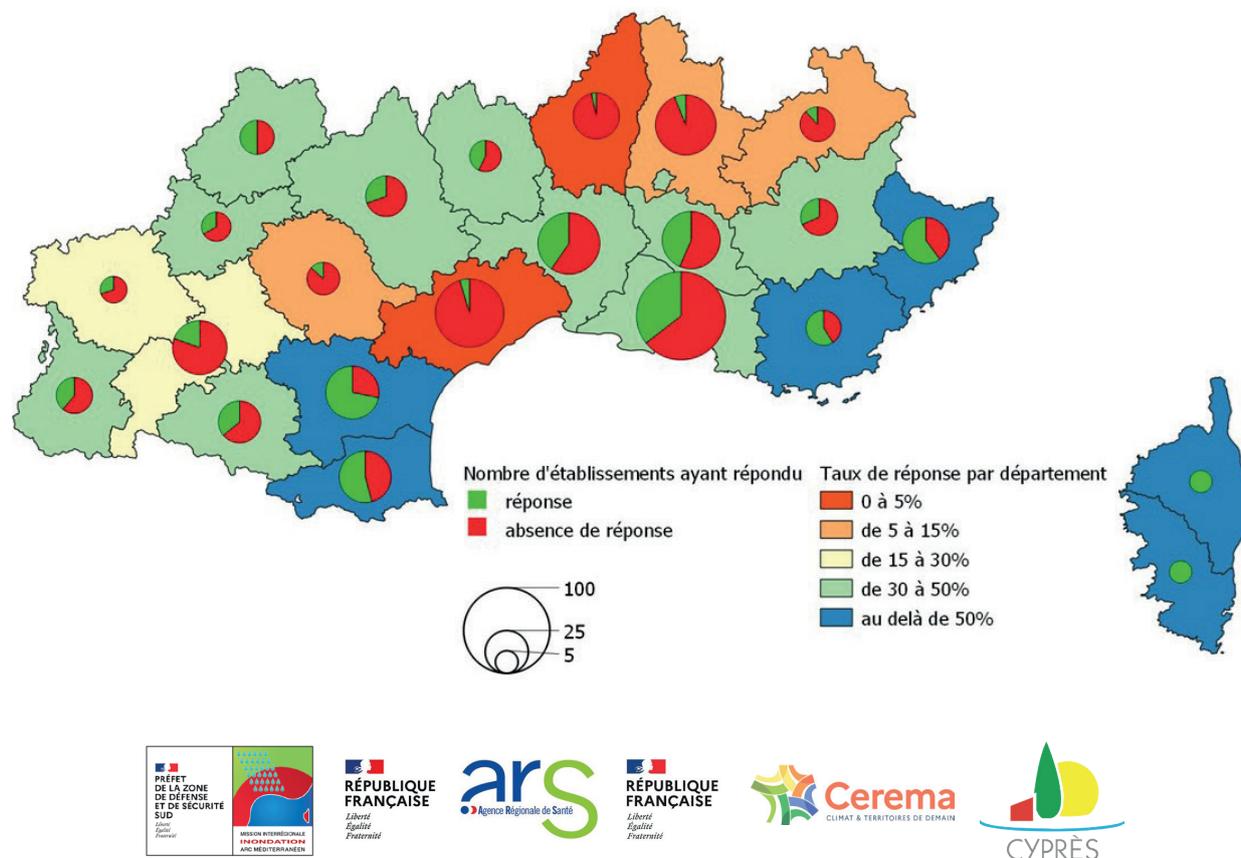
Sur les 690 établissements contactés, 449 réponses ont été reçues. Parmi elles, seules 231 se sont avérées exploitables et 219 complètes. Si les retours ne sont pas exhaustifs, le taux de retour n'en est pas moins très satisfaisant pour ce type d'enquête (33 %), d'autant plus dans une période de crise sanitaire COVID 19 au cours de laquelle les directeurs d'EHPAD sont très sollicités. Ce résultat est le fruit d'une forte implication de l'ARS de zone de défense (également ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur) et des ARS concernées (Occitanie, Corse et Rhône-Alpes). Il permet de disposer de tendances représentatives pour la suite de l'étude.

○ Identité des établissements répondants

Le groupe de questions relatif à la carte d'identité des établissements a permis notamment, via le numéro FINESS de chaque établissement (qui a été rappelé dans le courriel de diffusion), de géoréférencer les établissements ayant répondu au questionnaire.

L'analyse de l'implantation géographique des EHPAD ayant répondu montre que les taux de retour sont assez variables d'un département à l'autre comme l'illustre la carte ci-dessous.

Répartition géographique des taux de réponse des EHPAD au questionnaire «inondation»



Au niveau régional, près de **40 % des établissements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur** a répondu au questionnaire et environ **35 % en Occitanie**. Sur la région Occitanie, il est à noter que le **département de l'Hérault présente moins de 5 % du taux de réponses** (sans explication à ce stade alors que ce département figure parmi ceux disposant du plus grand nombre d'EHPAD dans l'EAIP – 65 sur l'Hérault). La **totalité des EHPAD interrogés en Corse** ont répondu au questionnaire, le nombre limité d'établissements ayant notamment contribué à ce résultat optimal. On notera **un faible taux de réponses pour les départements d'Auvergne-Rhône Alpes**. Ce résultat est lié à un choix de diffusion beaucoup plus ciblée par les représentations départementales des ARS (uniquement les EHPAD situés dans un périmètre de Plan de Prévention des Risques d'Inondation – PPRI).

Il ne peut cependant pas être établi de lien direct entre le taux de réponse observé et le niveau de conscience du risque d'inondation.

Les établissements ont en moyenne 81 lits mais avec une forte dispersion (de 20 à 355). Ils emploient en moyenne 66 employés sur un échantillon assez logiquement très dispersé (d'une petite dizaine à plusieurs centaines de salariés selon les cas).

À retenir :

Pour chaque EHPAD exposés, le nombre de résidents et de salariés est donc en moyenne non négligeable et de part quasi égale. Les actions de sensibilisation et de préparation à faire face à une éventuelle inondation sont donc importantes pour ces deux publics.

○ Caractéristiques des établissements répondants

Ce groupe de questions visait à recueillir des caractéristiques physiques des établissements au regard du risque inondation.

Près de **16 % des EHPAD sont de plain-pied** conduisant à s'interroger de façon prioritaire à la vulnérabilité et aux conditions de mise à l'abri des résidents (pas de possibilité de monter aux étages) de ces établissements en cas d'inondation et aux hauteurs d'eau susceptibles de submerger ces établissements.

Par ailleurs, et sans grande surprise (du fait d'un enjeu de gestion au quotidien), **une assez forte majorité des établissements (70%) a des résidents en rez-de-chaussée**, ce qui, conjugué à la présence d'unités consacrées à la maladie d'Alzheimer (60 % des établissements), représente un point de vulnérabilité important. Comme exposé précédemment, certains d'entre eux sont de plus de plain pied donc sans possibilité de faire monter leurs résidents.

Seuls 30 % des EHPAD déclarent disposer d'un niveau refuge au-dessus de la côte de référence des eaux, accessible par des personnes à mobilité réduite (PMR) de l'intérieur et disposant d'une issue vers l'extérieur. Si ce faible taux peut être en partie liée à une méconnaissance de la côte de référence des eaux par plus de la moitié des répondants, il invite à une vigilance particulière sur ce point dans les auto-diagnostics qui seront proposés par la suite.

Les locaux administratifs (bureau) sont en majorité situés en rez-de-chaussée (plus de 80 %). Cependant, **la gestion de la quasi-totalité des établissements étant informatisées (96 %)**, des systèmes de sauvegarde et de partage (type cloud) peuvent permettre **une sécurisation et un accès facilité à ces données même en cas d'inondation**. Plus de 60 % des établissements déclarent sur ce point disposer d'ores et déjà un accès aux données de gestion depuis l'extérieur. Ainsi, en cas d'inondation majeure neutralisant l'accès sur place aux données de gestion l'établissement, un accès externe à des données essentielles, telles que le fichier des familles, serait généralement possible.

La moitié des utilités médicales (pharmacie, réserves de matériels...) sont situées au rez-de-chaussée ou au sous-sol, cette situation constituant un facteur de vulnérabilité non négligeable. Les utilités médicales comprennent le groupe électrogène, présent dans une très grande proportion des établissements. Il est à noter sur ce point que **seuls 20 % des établissements dispose d'un courant secouru**. On trouvera également à ce niveau les installations de chauffage.

Si près de **60 % des établissements déclarent disposer d'une autonomie en eau potable**, alimentation et courant, très peu d'entre eux peuvent préciser la durée possible de cette autonomie. Seuls **25 % des établissements semblent équipés de clapets anti-retour** permettant d'éviter les inondations par l'intérieur via le réseau de canalisations des bâtiments.

À retenir :

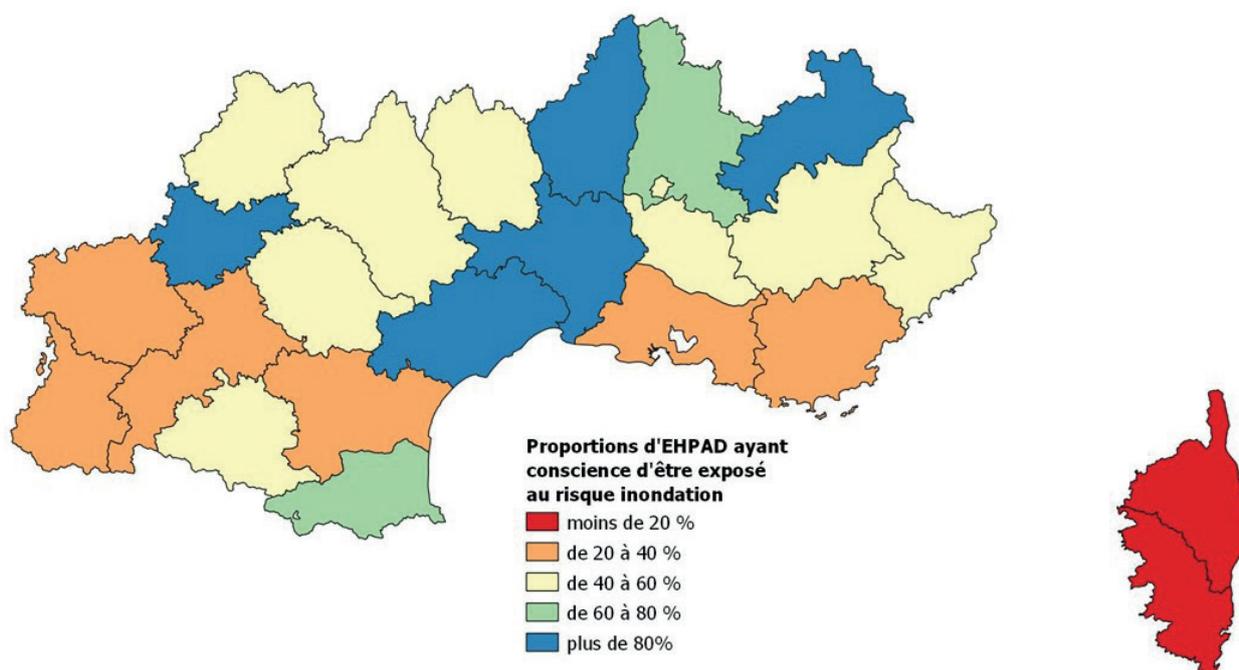
Les éléments ci-dessus témoignent de la nécessité pour la majorité des établissements de mieux connaître leur exposition aux risques d'inondations. Le portrait de territoire réalisé précédemment et l'outil de cartographie interactive développé pour l'accompagner devraient aider sur ce point. Des actions de sensibilisation et d'information sur des données locales (notamment sur les hauteurs d'eau attendues) seront indispensables en complément. Il apparaît également nécessaire pour les gestionnaires d'EHPAD de mieux caractériser leur vulnérabilité. En ce sens, la démarche d'auto-diagnostic envisagée dans le cadre du projet en cours paraît tout à fait pertinente. Une attention particulière sera à porter sur la partie RdC tant sur le thème de l'hébergement, que de son organisation préalablement à la crise et que sur celui du fonctionnement au travers des utilités médicales et le bureau de gestion.

○ Exposition aux risques naturels

Ce groupe de questions avait pour but de vérifier la conscience de l'exposition aux risques des répondants qui sont tous, par définition, exposés au risque inondation, mais à des degrés divers.

Seule la moitié des répondants a conscience d'être exposée aux risques d'inondations. Si certains semblent connaître le type de phénomène auquel ils sont soumis, peu sont capables de qualifier la dynamique des phénomènes en jeu (rapide ou lente). **Près d'un tiers des répondants estiment que le réseau routier proche et les parkings de l'établissement seraient submergés en cas d'inondation.**

Conscience de l'exposition au risque d'inondation



À retenir :

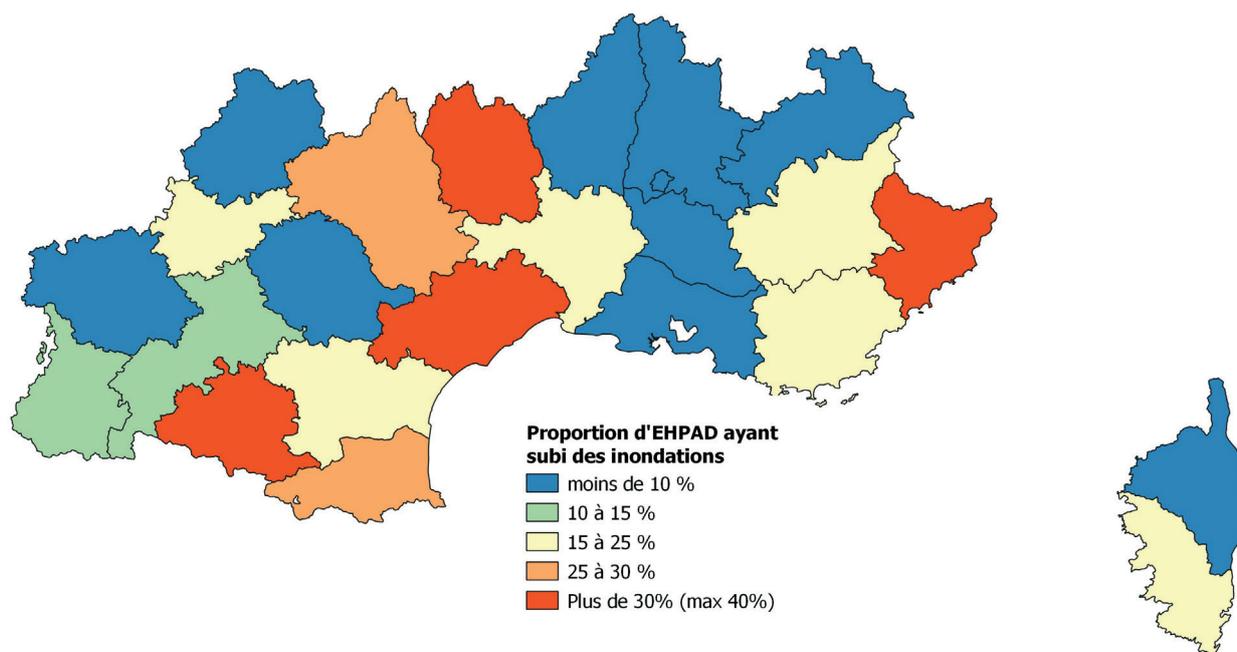
Il paraît évident qu'il y ait un travail important à mener sur la sensibilisation sur le risque inondation. La difficulté de l'accès aux données paraît se confirmer. La cartographie interactive développée dans le cadre de ce projet sera de nature à aider à cette sensibilisation. Au-delà de la vulnérabilité structurelle et organisationnelle des établissements, le sujet des accès et des stationnements devra faire l'objet d'une sensibilisation et d'une attention particulières dans le cadre de l'évaluation de la vulnérabilité aux inondations.

Retour d'expérience des inondations passées

Seuls 17 % des répondants mentionnent la connaissance d'une inondation dommageable passée ayant touché leur établissement, les précisions quant aux conséquences étant limitées. Les conséquences ont moins mis en jeu la sauvegarde des résidents, qui était sans doute déjà assurée par ailleurs, que la continuité de fonctionnement. Les établissements inondés n'ont pas toujours eu des conséquences importantes sur le retour à la normale. La moitié d'entre eux précise avoir engagé des actions de gestion des risques après ces évènements. Parmi elles, on peut citer la rédaction de dispositions relatives aux risques d'inondation au sein des plans bleus.

Les inondations relevées, qui ont touché un établissement sur 6, s'étalent sur un peu plus de 30 ans, ce qui correspond à l'horizon des retours d'expérience connus sur le territoire (tous enjeux confondus). Toutefois sur moins de la moitié des évènements qui ont touché les EHPAD ont été documentés par ces derniers.

EHPAD ayant été inondés



À retenir :

La formalisation et le partage des retours d'expérience ainsi qu'un travail sur la mémoire des évènements semblent indispensables.

○ Plan bleu et dispositif de gestion de crise

Par ce groupe de questions, il s'agissait de mesurer la préparation à la gestion de crise à l'échelle de l'établissement au travers de leur plan bleu. Ce plan est un dispositif mis en place à la suite de la canicule de 2003.

Sans grande surprise **la très grosse majorité des EHPAD possède un plan bleu (près de 90 %). Parmi eux, plus de 40 % des établissements ont intégré un volet relatif aux risques d'inondation. Une astreinte direction est prévue dans plus de 85 % des cas avec un numéro d'astreinte à jour mentionné dans le plan bleu ainsi que la présence d'une mallette d'urgence. Seuls 1/3 des répondants disposent d'un plan d'évacuation et/ou de mise à l'abri des résidents.**

À contrario, si un contact est prévu avec les autorités locales, moins du quart des gestionnaires ou directeurs d'établissements ont été informés par la commune de l'existence du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). **Une minorité de répondants a participé à des exercices de crise** (moins de 2 % à des exercices organisés en externe par la commune ou les autorités ; 4 % environ réalisent des exercices internes sur le sujet).

Enfin, dans certains cas l'EHPAD est inclus dans le périmètre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), la majorité des gestionnaires d'établissement ne connaît pas ce dispositif.

À retenir :

Les EHPAD doivent être intégrés dans la dynamique de préparation à faire face à une crise, d'entraînement et de test des procédures et des actions réflexes.

○ Bonnes pratiques

Nous souhaitons savoir par ce groupe de questions si les établissements, qu'ils aient ou pas subi l'inondation, avaient mis en place des bonnes pratiques et s'ils souhaitaient les partager au sein de la communauté.

Face à l'inondation, **près de la moitié des établissements ont mis en place des bonnes pratiques** sur plusieurs volets (sauvegarde des résidents, gestion du personnel, plan de continuité, information des familles, retour à la normale...). **L'aspect retour à la normale semble avoir été moins traité que les autres.** Un certain nombre d'établissements seraient prêts à les partager (8%).

À retenir :

Les bonnes pratiques dont le partage est accepté par les directeurs d'EHPAD sont à analyser.

○ Diagnostic de vulnérabilité

Dans le cadre de l'étude, il est prévu de réaliser un cahier d'auto-diagnostic de vulnérabilité, et ce document doit être testé sur 4 établissements. Préalablement il nous est indispensable de connaître les démarches de diagnostic qui auraient déjà été engagées.

Il s'avère au vu des réponses que **très peu d'établissements ont réalisé un diagnostic et moins de dix seraient prêts à le communiquer.** Par contre **les 2/3 des gestionnaires et directeurs d'EHPAD seraient favorables à un accompagnement pour mettre en œuvre une telle démarche, notamment à l'occasion du test de l'auto-diagnostic prévu dans le cadre de cette étude.**

À retenir :

L'analyse de la vulnérabilité des EHPAD est une pratique à développer. Le principe de l'auto-diagnostic proposé dans le cadre de cette étude est une démarche de nature à le favoriser. Un accompagnement territorial dans le cadre des PAPI est également à encourager.

CONCLUSIONS

Cette démarche d'enquête auprès des gestionnaires d'EHPAD en zone inondable, combinée à l'ensemble des productions prévues dans l'étude conduite par la MIIAM et ses partenaires (flyer, portrait de territoire, cartographie dynamique, etc.) permet d'apporter un éclairage sur la situation de ces établissements exposés au risque inondation à divers niveaux.

Les résultats de l'enquête montrent une nécessaire sensibilisation (à laquelle l'envoi de ce questionnaire participe) et acculturation aux risques d'inondation à destination des gestionnaires, des salariés, mais aussi des résidents, afin de mieux faire face à une éventuelle inondation prochaine. Cette acculturation passe par une meilleure connaissance leur exposition réelle, mais aussi par une plus grande connaissance des événements passés et des retours d'expérience qui en ont été tirés.

Le portrait de territoire, mais aussi et surtout l'outil de cartographie, devraient permettre aux directeurs et gestionnaires de ces établissements de mieux se situer vis-à-vis de ce risque (type et intensité des phénomènes redoutés). En matière de caractérisation de leur vulnérabilité aux inondations, la démarche d'auto-diagnostic se justifie pleinement et le cahier à venir devrait permettre aux acteurs des établissements concernés de mieux réfléchir aux actions à mener pour la réduire. Cette réduction de la vulnérabilité devra être approchée en prenant en compte l'organisation au regard de la gestion de crise.

Il sera, par ailleurs, indispensable d'aider les directions des EHPAD à élargir leur analyse au-delà du périmètre strict des bâtiments exposés. Là aussi, le cahier d'auto-diagnostic devrait permettre une analyse plus globale. Des actions territoriales complémentaires et de proximité pour l'accompagnement des gestionnaires d'EHPAD (via les fédérations professionnelles, les ARS et la mise en œuvre des PAPI par exemple) viendront utilement compléter la démarche zonale en cours.

Une fois le constat de l'exposition et de la vulnérabilité posé, il sera nécessaire de déterminer les actions correctives à mener en intégrant les EHPAD dans la dynamique de gestion de crise en continu, au travers notamment d'exercices d'entraînement et de tests des procédures et des actions réflexes.

Enfin, l'identification et le partage des bonnes pratiques en matière de gestion des risques d'inondation par certains gestionnaires d'EHPAD permettront une mise en valeur d'actions concrètes inspirantes pour l'ensemble des établissements exposés aux inondations sur l'arc méditerranéen.

Questionnaire



Ce sondage a pour finalité d'aider à évaluer la vulnérabilité des EHPAD aux risques d'inondation

Les récentes inondations, notamment celles de l'Aude en 2018 et des Alpes-Maritimes en 2015 et 2020 ont mis en exergue l'exposition et la vulnérabilité de certains établissements de santé et établissements médico-sociaux, dont certains EHPAD.

Dans ce cadre, la Mission Interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen », placée sous l'autorité du préfet de Zone de Défense et de Sécurité Sud, et l'Agence Régionale de Santé PACA (en tant qu'ARS de Zone Sud) ont décidé de s'associer afin de dresser un état de lieux de la situation. Ce travail est réalisé en lien avec la direction générale de la prévention des risques (DGPR) du Ministère de la Transition Ecologique (MTE) et avec l'appui du Cerema et du CYPRES.

Dans ce cadre, nous vous remercions par avance de bien vouloir renseigner, avant le 28 janvier 2021, le questionnaire ci-après

Ce questionnaire n'est pas anonyme, mais conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) la diffusion de ces dernières ne pourra se faire que de manière anonymisée et agrégée. Vous aurez à tout moment de l'étude un droit d'accès et de correction relatif à vos réponses.

Il y a 53 questions dans ce questionnaire

Fiche de l'établissement

Identité du répondant :.....
Nom de l'Établissement :.....
Code postal :.....
Commune :.....
Numéro FINESS:.....
Nombre de lits.....
Nombre d'employés.....

On entend par «nombre de lits» le nombre de lits autorisés, c'est-à-dire environ le nombre de résidents hébergés en simultané (permanent et temporaire)

Caractéristiques de l'établissement

Le but de cette partie du questionnaire est de présenter les caractéristiques de l'établissement qui peuvent avoir une influence sur la prévention et gestion des risques naturels

L'établissement est-il de plain-pied ?

Oui
Non

Nombre total d'étages.....

Existe-t-il une unité de soin ou Alzheimer ?

Oui
• Combien de lits cela représente-t-il ?
Non

Des résidents sont-ils logés au rez-de-chaussée ?

Oui
• Combien de lits cela représente-t-il ?
Non

Les étages R+1 et suivants sont-ils des étages d'hébergements ?

Oui
• Combien de lits cela représente-t-il ?
Non

Existe-t-il un niveau refuge au-dessus de la cote de la cote de référence des eaux accessible par des PMR de l'intérieur et disposant d'une issue vers l'extérieur ?

Oui
Non
Ne connaît pas la cote de référence

La cote de référence des eaux est la cote des plus hautes eaux connues ou celle indiquée dans le Plan de Prévention des Risques d'Inondation - PPRI, lorsqu'il existe.

Le bureau de gestion se trouve-t-il à l'étage ?

Oui
Non
Est séparé en plusieurs lieux ET en partie au rez-de-chaussée ou sous-sol

On entend par bureau de gestion, celui qui sert à la gestion de l'établissement au quotidien, qui rassemble toutes les données relatives à l'établissement, aux résidents, aux familles, aux fournisseurs, aux services publics, etc... et qui donc servira de bureau de crise le moment venu.

La gestion de l'établissement est-elle informatisée ?

Oui
Non

Il s'agit notamment des données relatives aux fichiers des résidents, des familles, des fournisseurs, du personnel, etc.

Ces données sont-elles accessibles depuis l'extérieur ?

Oui
Non

Les installations de chauffage (éléments production de calories) sont situées :

Au sous-sol
Au Rez-de-chaussée et au ras du sol
Au Rez-de-chaussée et surélevées d'une hauteur inférieure à 50 cm
Au Rez-de-chaussée et surélevées d'une hauteur entre 50 cm et 1 m

Au Rez-de-chaussée et surélevées d'une hauteur supérieure à 1 m
Autre

Le courant électrique est-il secouru par un groupe électrogène ?

Oui avec un contrat d'entretien annuel
Oui, et une procédure de contrôle périodique est prévue
Oui, mais sans contrat d'entretien annuel ni procédure de contrôle périodique
Non

Le courant secouru alimente

Uniquement le réseau strictement indispensable
Le réseau des chambres (hors chauffage)
Le réseau des locaux administratifs
Le réseau des cuisines
Le chauffage
Autre

Le passage sur le réseau secouru nécessite-t-il une intervention humaine ?

Oui
Non
Ne sait pas, ou n'a pas été testé récemment

Connaissez-vous la durée d'autonomie en jours/heures ?

De l'électricité
De la nourriture
De l'eau potable
Autre

Quelles «utilités médicales» sont situées au sous-sol ou en rez-de-chaussée ?

Pharmacie
réserve de matériel médical ?
Groupe électrogène
Autre

L'établissement dispose de clapets-antiretour sur le réseau d'évacuation des eaux usées

Oui
Non
Ne sait pas

Exposition aux risques d'inondation

Savez-vous à quels risques votre établissement est soumis ?

- Inondations
- Mouvements de terrains
- Incendies de Forêts
- Avalanches
- Séisme
- Industriels
- Rupture de barrage
- Autres

Quel phénomène correspond le mieux au risque d'inondation auquel vous pensez être soumis ?

Débordement de cours d'eau
Ruissellement urbain
Remontée de nappe
Submersion marine
Autre

Pensez-vous que la vitesse de montée des eaux est :

Plutôt lente
Plutôt Rapide
Ne sait pas

Les infrastructures routières autour de l'établissement peuvent-elles être submersibles

- Voies d'accès
- Oui
 - Non
 - Incertain
- Parkings
- Oui
 - Non
 - Incertain

Retour d'expériences des inondations passées

Votre établissement a-t-il déjà subi des inondations ?

- Oui
- Non

Si vous en avez connaissance même approximative des dates, quand ?

- Dernière inondation
- Avant-dernière inondation
- Antépénultième inondations
- Autres

Les principales conséquences ont porté sur :

- Sur la sauvegarde de vos résidents
- Sur la continuité de fonctionnement de votre établissement
 - Nourriture
 - Fluides (eau, électricité, gaz, autres)
 - Assainissement (évacuation des eaux usées, notamment)
 - Autres
- Sur la gestion du personnel et de la continuité de l'activité
- Sur le retour à la normale
- Autre

Ces inondations vous ont-elles amené à changer ou à prendre des dispositions relevant de La sauvegarde de vos résidents ?

- Oui
- Non
- Incertain

La continuité de fonctionnement de votre établissement

- Oui
- Non
- Incertain

La gestion du personnel et de la continuité de l'activité

- Oui
- Non
- Incertain

L'information des familles

- Oui
- Non
- Incertain

D'un retour à la normale plus rapide après une inondation

- Oui
- Non
- Incertain

D'un autre domaine

- Oui
- Non
- Incertain

Le plan bleu a-t-il été activé ?

- Oui
- Non

Un retour d'expérience formalisé a-t-il été réalisé ?

- Oui
- Non

Plan bleu et dispositifs de prévention et de gestion de crise

L'établissement dispose-t-il d'un « plan bleu » ?

- Oui
- Non

De quand date la dernière mise à jour de votre plan bleu ? JJ/MM/AAAA

Ce plan a-t-il intégré des dispositions relatives à l'inondation ?

- Oui
- Non

Au delà du plan bleu, l'établissement dispose-t-il d'une astreinte de direction H24 ?

- Oui
- Non

Le numéro d'astreinte figure-t-il dans le plan bleu ET est-il à jour ?

- Oui
- Non

Est-il prévu un contact avec les autorités (Maire, ARS, Hôpital référent, Préfet) en cas de vigilance orange pluie-inondation ?

- Oui
- Non

Est-il prévu un plan d'évacuation et/ou de confinement (résidents, visiteurs, personnels) face à l'inondation ?

- Oui
- Non

En dehors de la mallette de premiers secours disposez-vous d'une mallette d'urgence ?

- Oui
- Non

Avez-vous été informé par votre commune de la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ?

- Oui
- Non

À ce titre, avez-vous été impliqués dans des exercices de simulation de crise inondation à l'échelle de la commune ou à l'échelle du département (dispositif ORSEC) ?

- Oui
- Non

Réalisez-vous des exercices de gestion de crise inondation en interne ?

- Oui
- Non

Êtes-vous dans le périmètre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Lancés en 2002, les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) visent à promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire les conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Ils sont généralement portés par un établissement public de coopération intercommunale.

Ce PAPI inclut-il des dispositions de réduction de la vulnérabilité relatives à votre établissement ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Bonnes pratiques

Les bonnes pratiques sont les pratiques tirées de l'expérience de l'organisation et qui permettent d'améliorer la réduction de la vulnérabilité aux inondations de votre établissement

Face à l'inondation, avez-vous mis en place des bonnes pratiques dans les domaines suivants?

- Sauvegarde de vos résidents
 - Oui
 - Non
 - Incertain
- Continuité de fonctionnement de votre établissement
 - Oui
 - Non
 - Incertain
- Gestion du personnel et de la continuité de l'activité
 - Oui
 - Non
 - Incertain
- Information des familles
 - Oui
 - Non
 - Incertain
- Retour à la normale plus rapide après une inondation
 - Oui
 - Non
 - Incertain
- Autres aspects

Oui, lesquels ?

Non

Incertain

Seriez-vous prêt.e.s à partager ces bonnes pratiques ?

Oui,

Non

Seriez-vous prêt.e.s à les présenter dans un clip vidéo qui pourrait-être ensuite diffusé sur des canaux professionnels ?

Oui

Non

On entend ici par réseaux professionnels : les directeurs et gestionnaires d'établissement, les ARS et les DREAL

Diagnostic de vulnérabilité

Face à l'inondation, avez-vous déjà réalisé un diagnostic de vulnérabilité ?

Oui

Non

Si Oui, seriez-vous prêts à nous le communiquer ?

Oui

Non

Seriez-vous favorable à ce que l'équipe en charge de l'étude vienne gratuitement réaliser un tel diagnostic et, bien évidemment, mette le rapport à votre disposition après réalisation ?

Oui

Non

Pour aller plus loin

Contact

Afin que nous puissions avoir un échange plus poussé sur le thème de la réduction de la vulnérabilité aux inondations pourriez-vous nous donner un contact au sein de votre établissement

Nom.....

Prénom.....

Téléphone.....

e-mail.....

Fonction au sein de l'établissement.....

Vous avez terminé.

Merci beaucoup d'avoir répondu à ce questionnaire. Une synthèse anonymisée des résultats du sondage sera diffusée à tous prochainement. Pour en savoir plus sur l'étude en cours :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/ehpad-et-risques-d-inondation-r2781.html>

Flyer de l'étude globale EHPAD et risques d'inondation sur l'arc méditerranéen



EHPAD* ET RISQUE D'INONDATION SUR L'ARC MÉDITERRANÉEN

*EHPAD : établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes

Le retour d'expérience des inondations majeures a montré que les EHPAD sont des établissements particulièrement exposés et vulnérables. Forts de ce constat, certains gestionnaires ont engagé des actions de prévention et de réduction de leur vulnérabilité. L'étude propose de recueillir et de valoriser les bonnes pratiques mises en œuvre. Il s'agit aussi d'offrir à l'ensemble des EHPAD un dispositif d'autoévaluation de leur vulnérabilité.

Pour rappel, l'arc méditerranéen compte environ 1600 établissements, dont une partie non négligeable (600) en zone inondable.

- ### Objectif :
- ✓ Un portrait de territoire « inondation et EHPAD sur l'arc méditerranéen » à destination des gestionnaires, des services de l'État et des Agences Régionales de Santé.
 - ✓ Un recueil de bonnes pratiques « inondation et EHPAD sur l'arc méditerranéen » mettant en valeur quelques bons exemples pouvant être source d'inspiration. Ce recueil est à destination des gestionnaires et des chefs d'établissement.
 - ✓ Un cahier technique d'autoévaluation de la vulnérabilité à destination des chefs d'établissement.



Projet

La mission interrégionale "inondation arc méditerranéen" de la DREAL de Zone de Défense et de Sécurité Sud a entrepris un travail de réflexion sur les EHPAD en zone inondable (4 régions - 23 départements). Ce projet est réalisé en partenariat avec les ARS concernées et avec l'appui du CEREMA et du CYPRES. Cette démarche s'articule autour des phases suivantes :

- ✓ Inventaire des établissements présents dans les zones inondables
- ✓ Qualification de l'exposition
- ✓ Inventaire des bonnes pratiques
- ✓ Étude de vulnérabilité structurelle et fonctionnelle sur 4 établissements sélectionnés
- ✓ Élaboration du cahier d'autoévaluation



Image France3-Régions - Occitanie Carcassonne : EHPAD Saint-Hilaire

Chef de projet : Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC - Mission Interrégionale Inondation Arc Méditerranéen (MIIAM) - DREAL de zone de défense et de sécurité sud
ghislaine.verrhiest@developpement-durable.gouv.fr Tél. : 06.03.71.86.31
 Site web : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/inondationsarc-mediterraneeen-r2225.html>

Sylvie GRÉCIET & Mayeul DE DROUAS - MTS DGPR/SRNH
sylvie.greciet@developpement-durable.gouv.fr
mayeul.de-drouas@developpement-durable.gouv.fr

Alaa RAMDANI & Laurent POUMARAT - ARS zonale
 Agathe ANDRE-DOUCET - ARS Occitanie
 Jean-Pierre ALESSANDRI - ARS Corse
alaa.ramdani@ars.sante.fr - laurent.poumarat@ars.sante.fr
agathe.andre-doucet@ars.sante.fr - jean-pierre.alessandri@ars.sante.fr

Michel BACOU - CEREMA
michel.bacou@cerema.fr - Tél. : 04.42.24.79.88

Michel SACHER & Eric POURTAIN & Nicolas CATALA - CYPRES
msacher@cypres.org - epourtain@cypres.org - ncatala@cypres.org Tél. : 04.42.13.01.00





Rédacteurs :

- Michel BACOU – Cerema
- Eric POURTAIN, Michel SACHER (CYPRÈS)
- Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC – MIIAM / DREAL de zone de défense et de sécurité sud

Contributeurs :

- Sylvie GRÉCIET, Louis LOUBRIAT et Mayeul DE DROUAS - MTES DGPR/SRNH
- Alaa RAMDANI et Laurent POUMARAT – ARS zonale
- Agathe ANDRE-DOUCET - ARS Occitanie
- Jean-Pierre ALESSANDRI - ARS Corse

Conception et mise en page :

Robin Campistron - www.rcgraphics.fr

